

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01525

Numéro SIREN : 403 582 646

Nom ou dénomination : "DMA ARMATURES SERVICES DU CENTRE" PAR ABREVIATION
"DMA - ASC"

Ce dépôt a été enregistré le 09/09/2020 sous le numéro de dépôt 18224

Greffe du tribunal de commerce de Versailles



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 09/09/2020

Numéro de dépôt : 2020/18224

Déposant :

Nom/dénomination : "DMA ARMATURES SERVICES DU CENTRE" PAR ABREVIATION "DMA - ASC"

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 403 582 646

N° gestion : 2009 B 01525

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU DMA ASC</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>14 Rue Ernest Gouin 78290 CROISSY SUR SEINE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>4 0 3 5 8 2 6 4 6 0 0 0 3 6</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le, <u>31/12/2019</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	8 632
		Fonds commercial (1) AH	AI	5 335
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	2 472
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	1 425 423
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	142 799
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	45 843
	Autres immobilisations financières* BH	BI	1 450	
	TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	506 615
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	401 486
		Marchandises BT	BU	293 259
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	712 643
		Autres créances (3) BZ	CA	623 709
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	
	Disponibilités CF	CG	165 878	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	2 243	
	TOTAL (III) CJ	CK	2 705 835	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		4 595 965	1A	1 579 327
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	(3) Part à plus d'un an CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU DMA ASC		Néant <input type="checkbox"/> *		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000 000 ...)	DA			1 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD			99 999	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			62 789	
	Report à nouveau	DH			(148 675)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			86 924	
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL			1 101 038	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			215 375	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			1 390 766	
	Dettes fiscales et sociales	DY			294 806	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
Autres dettes	EA			14 650		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
	TOTAL (IV)	EC			1 915 598	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			3 016 637	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC				
		ID				
		IE				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			1 906 606		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			184 021		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU DMA ASC				Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *		
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 275 544	FB		FC	1 275 544	
	Production vendue { biens * services *	FD	8 027 537	FE		FF	8 027 537	
		FG	34 218	FH		FI	34 218	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	9 337 300	FK		FL	9 337 300	
	Production stockée*					FM	(60 012)	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	8 911	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 507	
						FR	9 287 706	
		Total des produits d'exploitation (2) (I)						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 159 683	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(146 380)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	4 895 534	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(113 418)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 997 476	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	69 084	
	Salaires et traitements*					FY	835 977	
	Charges sociales (10)					FZ	346 160	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	79 273
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 890	
						GF	9 125 283	
		Total des charges d'exploitation (4) (II)						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	162 422	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 942	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
					GP	4 942		
		Total des produits financiers (V)						
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	33 768	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
					GU	33 768		
		Total des charges financières (VI)						
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(28 825)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	133 597	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SASU DMA ASC		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	15 870		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	3 500		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	19 370		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	25 508		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	25 508		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(6 137)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	40 535		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	9 312 020		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	9 225 095		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	86 924		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières			HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	109 520
			- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)				HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges				A1	8 911
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2	
(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5							
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
Pénalités, amendes fiscales et pénales				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				14 132			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					15 870		
Produits des cessions d'éléments d'actif					3 500		
				Exercice N			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ASTRE·EDA
ASTRE EXPERT COMPTABLE

SASU DMA ASC

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU DMA ASC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 3 016 637 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 86 925 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/04/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC N°2015-06 du 23 novembre 2015.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

A.S.T.R.E Expert Comptable

18

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



C. Plu

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

A.S.T.R.E Expert Comptable

19

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

**Notes sur le bilan**

Actif immobilisé

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	13 968			13 968
Immobilisations corporelles	1 721 695	117 981	10 807	1 828 868
Immobilisations financières	43 696	3 598		47 294
Total	1 779 359	121 579	10 807	1 890 129
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	8 633			8 633
Immobilisations corporelles	1 502 229	79 274	10 807	1 570 695
Immobilisations financières				
Total	1 510 861	79 274	10 807	1 579 328
ACTIF NET				310 802

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	
Éléments réévalués	5 336
Éléments reçus en apport	
Total	5 336

Les tests de dépréciation effectués au regard du niveau d'activité et de la rentabilité de la société ne nécessitent pas la comptabilisation d'une provision pour dépréciation du fonds de commerce.

A.S.T.R.E Expert Comptable

20

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

**Notes sur le bilan**

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 385 890 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	45 844		45 844
Autres	1 450		1 450
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	712 644	712 644	
Autres	623 709	623 709	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 244	2 244	
Total	1 385 890	1 338 596	47 294
Prêts accordés en cours d'exercice	3 598		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	13 961
Associés - intérêts courus	4 943
Total	18 904

A.S.T.R.E Expert Comptable

21

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

**Notes sur le bilan**

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,00 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 200,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 000	200,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 000	200,00

A.S.T.R.E Expert Comptable

22

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

*C. Plumb*

**Notes sur le bilan****Dettes**

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 915 599 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	184 022	184 022		
- à plus de 1 an à l'origine	31 353	22 361	8 992	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 390 767	1 390 767		
Dettes fiscales et sociales	294 806	294 806		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	14 650	14 650		
Produits constatés d'avance				
Total	1 915 599	1 906 607	8 992	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	31 050			
(**) Dont envers les associés				

A.S.T.R.E Expert Comptable

23

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

**Notes sur le bilan**

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenu	36 499
Dettes provisionnées pour cp	69 275
Prime sur congés payés	749
Provision pour assiduité à payer	2 064
Charges prov. cp	31 174
Charges prov prime sur cp	322
Formation professionnelle continue	2 251
Taxe sur les véhicules des sociétés	720
Taxe effort construction	3 712
Organisme agefiph	3 600
Rabais, remises, ristournes acco	14 364
Total	164 728

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avances	2 244		
Total	2 244		

A.S.T.R.E Expert Comptable

24

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



Notes sur le compte de résultat
Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2009, la société SASU DMA ASC est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS DMA ARMATURES.

A.S.T.R.E Expert Comptable

25

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

CRISE SANITAIRE COVID 19

Conséquences sur l'activité :

Suite aux mesures de confinement prises par le gouvernement le 16 mars, la fermeture des chantiers le 17 mars et la fermeture de nos fournisseurs, la Direction du groupe a pris la décision de fermer tous ses sites de production le 17 mars.

Suite aux recommandations récentes du gouvernement et des instances professionnelles, il a été prévu d'ouvrir progressivement les usines en respectant les consignes sanitaires nécessaires à la protection des équipes.

Cette nouvelle organisation pénalise notre productivité de nos lignes de production avec une perte de rendement estimée à 25%.

Mesures prises :

Le chômage technique a été privilégié suite au confinement.

Le report des échéances de crédit bail et d'emprunt.

Un prêt garanti par l'Etat (PGE) nous a été accordé pour faire face à cette période difficile pour un montant de 550 K€

Notre usine a ouvert son site sur les activités standard, treillis et boîtes d'attentes, Pôle Distribution mi avril.

Conclusion sur la continuité d'exploitation :

Au regard du début d'année prometteur, d'un carnet de commandes rempli sur 8 mois, de nouveaux contrats de distribution nationaux et du PGE, la continuité d'exploitaion n'est pas compromise.

A.S.T.R.E Expert Comptable

26

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

**Autres informations**

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	267 369
Engagements de crédit-bail mobilier	336 987
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	604 356
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

En raison de la faible modification de la structure du personnel, l'engagement IFC 2018 a été maintenu à 267 369 €.

A.S.T.R.E Expert Comptable

27

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

**Autres informations**

Crédit-Bail

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			209 100	272 100	481 200
Cumul exercices antérieurs			46 142	38 552	84 694
Dotations de l'exercice			33 960	60 435	94 395
Amortissements			80 102	98 987	179 089
Cumul exercices antérieurs			46 958	37 765	84 723
Exercice			35 937	64 179	100 116
Redevances payées			82 894	101 945	184 839
A un an au plus			45 837	64 179	110 016
A plus d'un an et cinq ans au plus			90 484	101 529	192 013
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			136 321	165 709	302 029
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			16 280	18 678	34 958
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			16 280	18 678	34 958
Montant pris en charge dans l'exercice			35 937	64 179	100 116

A.S.T.R.E Expert Comptable

28

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

*C. Plu*



Opunt

« DMA ARMATURES SERVICES DU CENTRE »

« D M A - A S C »

Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 €
Siège social : Parc Technologique Claude-Monet - 14, rue Ernest-Gouin
78290 CROISSY SUR SEINE 78290
403 582 646 RCS VERSAILLES

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 29 JUILLET 2020**

RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT VOTE

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit le bénéfice de 86.924 € de la façon suivante :

Origine :

- Résultat 2019, bénéfice :	86 924 €
- report à nouveau déficitaire	-148 675 €
	- 61 751 €

Affectation :

- apurement de la perte par prélèvement sur le compte « autres réserves »	61 751 €
--	----------

Le compte « autres réserves » s'élèvera ainsi à 1.038 €.



RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

PELOYE ASSOCIES

Membre de la Compagnie Régionale de Paris
1 rue de Courcelles
75008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

SASU DMA ASC

**Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 000 Euros**

14, rue Ernest Guin

78290 CROISSY SUR SEINE



C. Plu

PELOYE ASSOCIES

Membre de la Compagnie Régionale de Paris
1 rue de Courcelles
75008 PARIS

SASU DMA ASC

**Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 000 Euros**

14, rue Ernest Gouin

78290 CROISSY SUR SEINE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

A l'associé unique de la société DMA ASC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **DMA ASC** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président, sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

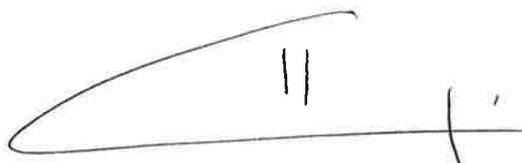
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 6 juillet 2020

Le Commissaire aux comptes



PELOYE ASSOCIES

Robert PELOYE



Opent

Bilan actif

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	8 633	8 633		
Fonds commercial (1)	5 336		5 336	5 336
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	28 425	2 473	25 952	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 534 803	1 425 423	109 379	121 918
Autres immobilisations corporelles	265 640	142 799	122 841	97 548
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	45 844		45 844	42 246
Autres immobilisations financières	1 450		1 450	1 450
Total Actif Immobilisé	1 890 129	1 579 328	310 802	268 497
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	506 615		506 615	393 197
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	401 487		401 487	461 499
Marchandises	293 259		293 259	146 879
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	712 644		712 644	914 901
Autres créances	623 709		623 709	649 984
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	165 879		165 879	60 938
Charges constatés d'avance (3)	2 244		2 244	614
Total Actif Circulant	2 705 836		2 705 836	2 628 011
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 595 965	1 579 328	3 016 637	2 896 509

A.S.T.R.E Expert Comptable

2

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Bilan passif

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	62 790	62 790
Report à nouveau	-148 675	-226 813
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	86 925	78 137
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total Capitaux Propres	1 101 039	1 014 114
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total Autres Fonds Propres		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total Provisions		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	215 375	266 487
Emprunts et dettes diverses (3)		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 390 767	1 356 274
Dettes fiscales et sociales	294 806	242 030
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14 650	17 603
Produits constatés d'avance (1)		
Total des Dettes	1 915 599	1 882 395
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 016 637	2 896 509
(1) Dont à plus d'un an (a)	8 992	31 347
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 906 607	1 851 048
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	184 022	204 084
(3) Dont emprunts participatifs		

A.S.T.R.E Expert Comptable

3

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	1 275 545	524 379	751 166	143,25
Production vendue	8 061 756	7 466 546	595 210	7,97
Production stockée	-60 012	95 008	-155 020	-163,17
Autres produits	10 419	34 687	-24 268	-69,96
Total	9 287 707	8 120 619	1 167 088	14,37
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	1 159 684	383 051	776 632	202,75
Variation de stock (m/ses)	-146 380	-62 312	-84 068	134,91
Achats de m.p & aut.approv.	4 895 535	4 707 678	187 857	3,99
Variation de stock (m.p.)	-113 418	-68 797	-44 621	64,86
Autres achats & charges externes	1 997 477	1 783 085	214 392	12,02
Total	7 792 897	6 742 705	1 050 192	15,58
MARGE SUR M/SES & MAT	1 494 810	1 377 914	116 895	8,48
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	69 085	44 727	24 358	54,46
Salaires et Traitements	835 978	808 174	27 804	3,44
Charges sociales	346 160	327 144	19 016	5,81
Amortissements et provisions	79 274	70 291	8 982	12,78
Autres charges	1 890	14 290	-12 400	-86,77
Total	1 332 387	1 264 626	67 760	5,36
RESULTAT D'EXPLOITATION	162 423	113 288	49 135	43,37
Produits financiers	4 943	3 456	1 486	43,00
Charges financières	33 769	25 893	7 876	30,42
Résultat financier	-28 826	-22 436	-6 390	28,48
RESULTAT COURANT	133 597	90 852	42 746	47,05
Produits exceptionnels	19 371	17 702	1 669	9,43
Charges exceptionnelles	25 508	18 707	6 801	36,36
Résultat exceptionnel	-6 137	-1 005	-5 132	510,64
Impôts sur les bénéfices	40 535	11 709	28 826	246,19
RESULTAT DE L'EXERCICE	86 925	78 137	8 787	11,25

A.S.T.R.E Expert Comptable

4

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



ASTRE·EDA
ASTRE EXPERT COMPTABLE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU DMA ASC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 3 016 637 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 86 925 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/04/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC N°2015-06 du 23 novembre 2015.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

A.S.T.R.E Expert Comptable

18

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



ASTRE·EDA
ASTRE EXPERT COMPTABLE

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

A.S.T.R.E Expert Comptable

19

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	13 968			13 968
Immobilisations corporelles	1 721 695	117 981	10 807	1 828 868
Immobilisations financières	43 696	3 598		47 294
Total	1 779 359	121 579	10 807	1 890 129
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	8 633			8 633
Immobilisations corporelles	1 502 229	79 274	10 807	1 570 695
Immobilisations financières				
Total	1 510 861	79 274	10 807	1 579 328
ACTIF NET				310 802

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	5 336
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	5 336

Les tests de depreciation effectués au regard du niveau d'activité et de la rentabilité de la société ne nécessitent pas la comptabilisation d'une provision pour depreciation du fonds de commerce.

A.S.T.R.E Expert Comptable

20

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

**Notes sur le bilan**

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 385 890 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	45 844		45 844
Autres	1 450		1 450
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	712 644	712 644	
Autres	623 709	623 709	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 244	2 244	
Total	1 385 890	1 338 596	47 294
Prêts accordés en cours d'exercice	3 598		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	13 961
Associés - intérêts courus	4 943
Total	18 904

A.S.T.R.E Expert Comptable

21

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,00 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 200,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 000	200,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 000	200,00

A.S.T.R.E Expert Comptable

22

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 915 599 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	184 022	184 022		
- à plus de 1 an à l'origine	31 353	22 361	8 992	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 390 767	1 390 767		
Dettes fiscales et sociales	294 806	294 806		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	14 650	14 650		
Produits constatés d'avance				
Total	1 915 599	1 906 607	8 992	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	31 050			
(**) Dont envers les associés				

A.S.T.R.E Expert Comptable

23

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

**Notes sur le bilan**

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenu	36 499
Dettes provisionnées pour cp	69 275
Prime sur congés payés	749
Provision pour assiduité à payer	2 064
Charges prov. cp	31 174
Charges prov prime sur cp	322
Formation professionnelle continue	2 251
Taxe sur les véhicules des sociétés	720
Taxe effort construction	3 712
Organisme agefiph	3 600
Rabais, remises, ristournes acco	14 364
Total	164 728

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avances	2 244		
Total	2 244		

A.S.T.R.E Expert Comptable

24

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2009, la société SASU DMA ASC est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS DMA ARMATURES.

A.S.T.R.E Expert Comptable

25

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

CRISE SANITAIRE COVID 19

Conséquences sur l'activité :

Suite aux mesures de confinement prises par le gouvernement le 16 mars, la fermeture des chantiers le 17 mars et la fermeture de nos fournisseurs, la Direction du groupe a pris la décision de fermer tous ses sites de production le 17 mars.

Suite aux recommandations récentes du gouvernement et des instances professionnelles, il a été prévu d'ouvrir progressivement les usines en respectant les consignes sanitaires nécessaires à la protection des équipes.

Cette nouvelle organisation pénalise notre productivité de nos lignes de production avec une perte de rendement estimée à 25%.

Mesures prises :

Le chômage technique a été privilégié suite au confinement.

Le report des échéances de crédit bail et d'emprunt.

Un prêt garanti par l'Etat (PGE) nous a été accordé pour faire face à cette période difficile pour un montant de 550 K€

Notre usine a ouvert son site sur les activités standard, treillis et boîtes d'attentes, Pôle Distribution mi avril.

Conclusion sur la continuité d'exploitation :

Au regard du début d'année prometteur, d'un carnet de commandes rempli sur 8 mois, de nouveaux contrats de distribution nationaux et du PGE, la continuité d'exploitaion n'est pas compromise.

A.S.T.R.E Expert Comptable

26

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

**Autres informations**
Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	267 369
Engagements de crédit-bail mobilier	336 987
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	604 356
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

En raison de la faible modification de la structure du personnel, l'engagement IFC 2018 a été maintenu à 267 369 €.

A.S.T.R.E Expert Comptable

27

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

**Autres informations**
Crédit-Bail

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			209 100	272 100	481 200
Cumul exercices antérieurs			46 142	38 552	84 694
Dotations de l'exercice			33 960	60 435	94 395
Amortissements			80 102	98 987	179 089
Cumul exercices antérieurs			46 958	37 765	84 723
Exercice			35 937	64 179	100 116
Redevances payées			82 894	101 945	184 839
A un an au plus			45 837	64 179	110 016
A plus d'un an et cinq ans au plus			90 484	101 529	192 013
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			136 321	165 709	302 029
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			16 280	18 678	34 958
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			16 280	18 678	34 958
Montant pris en charge dans l'exercice			35 937	64 179	100 116

A.S.T.R.E Expert Comptable

28

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

*C. Plu*



Q. Lumb